

## SUJET 1 : DROITS ET CONDITIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES D'ACTIVITÉ DES AUTEURS ET AUTRICES

### MR :

- Comment comptez-vous mieux collaborer avec le fédéral pour toutes les compétences fédérales qui influencent la culture
- Qui pourrait bénéficier le revenu de base artistique ?
- Avez-vous la volonté de renégocier/modifier la réforme de DA adoptée récemment ?
- Mobilité européenne des artistes est mise en danger par la non-harmonisation des règles de sécurité sociale.
- Améliorer les barèmes les plus bas (cad ceux de la CP304). Super ! Quelles sont vos propositions ?
- Quel financement pour un statut sorti du chômage ? Pour combien de personnes ?
- Financement de la Sc maradio.be par le FACR : stop ou encore ? (NB : maradio.be est membre cotisante du lobby WorldDAB déclaré près de la Commission EU)
- Quelles propositions pour régler le déficit de la FWB lors de la prochaine législature ?
- 

### PTB :

- Comment comptez-vous mieux collaborer avec le fédéral pour toutes les compétences fédérales qui influencent la culture
- Avez-vous la volonté de renégocier/modifier la réforme de DA adoptée récemment ?
- Mobilité européenne des artistes est mise en danger par la non-harmonisation des règles de sécurité sociale.
- N'oubliez pas les artistes indépendants !
- Améliorer les barèmes les plus bas (cad ceux de la CP304). Super ! Quelles sont vos propositions ?
- Financement de la Sc maradio.be par le FACR : stop ou encore ? (NB : maradio.be est membre cotisante du lobby WorldDAB déclaré près de la Commission EU)
- Comment allez-vous négocier une taxe sur le streaming avec les autres partis et en particulier flamands
- Quelles propositions pour régler le déficit de la FWB lors de la prochaine législature ?
- 

### Défi :

- Comment comptez-vous mieux collaborer avec le fédéral pour toutes les compétences fédérales qui influencent la culture
- Avez-vous la volonté de renégocier/modifier la réforme de DA adoptée récemment ?
- Mobilité européenne des artistes est mise en danger par la non-harmonisation des règles de sécurité sociale.
- Améliorer les barèmes les plus bas (cad ceux de la CP304). Super ! Quelles sont vos propositions ?
- Financement de la Sc maradio.be par le FACR : stop ou encore ? (NB : maradio.be est membre cotisante du lobby WorldDAB déclaré près de la Commission EU)
- Quelles propositions pour régler le déficit de la FWB lors de la prochaine législature ?

#### Ecolo :

- Comment comptez-vous mieux collaborer avec le fédéral pour toutes les compétences fédérales qui influencent la culture
- Avez-vous la volonté de renégocier/modifier la réforme de DA adoptée récemment ?
- Mobilité européenne des artistes est mise en danger par la non-harmonisation des règles de sécurité sociale.
- Améliorer les barèmes les plus bas (cad ceux de la CP304). Super ! Quelles sont vos propositions ?
- Subsidés via le FACR : plus de 200.000€ en 2018 et environ 400 à 450.000€ par an depuis 2009. Il s'agit d'une aide d'Etat non déclarée et très probablement illégale (plus de 200.000€ sur une période de 3 années consécutives), c'est essentiellement ce subsidé (35% des recettes du FACR en 2023) qui met à mal le financement de la création sonore.
- Financement de la Sc maradio.be par le FACR : stop ou encore ? (NB : maradio.be est membre cotisante du lobby WorldDAB déclaré près de la Commission EU)
- Quelles propositions pour régler le déficit de la FWB lors de la prochaine législature ?
- 

#### Les Engagés :

- Comment comptez-vous mieux collaborer avec le fédéral pour toutes les compétences fédérales qui influencent la culture **Comme nous l'avons fait pour le prix unique du livre : rencontrer, proposer des rencontres communes en présence des acteurs de terrain, mettre des points à l'ordre du jour de la réunion des ministres de la culture et du ministre fédéral de la culture (compétence qui reste sur certains lieux de culture restés fédéraux) . Lors de mon mandat ministériel nous avons eu de nombreuses réunions avec les ministres fédéraux en charge de matière qui intéressaient les ministres de la culture des Communautés.**
- Avez-vous la volonté de renégocier/modifier la réforme de DA adoptée récemment ?
- Comptez-vous changer le statut fiscal des droits d'auteur et droits voisins ? **Nous voulons analyser les effets de la récente réforme du régime fiscal et social des droits d'auteur, dans l'intérêt des auteurs et autrices (égalité fiscale à préserver entre tous les citoyens). Nous nous assurerons que cette réforme n'ait pas pour effet d'accroître la précarité économique et sociale des auteurs et autrices, ni d'impacter négativement la création et la production en Belgique. Le cas échéant, nous proposerons, sur base des recommandations des professionnels, des adaptations. L'objectif étant de promouvoir le développement d'emplois et de revenus artistiques, permettant aux auteurs et autrices d'améliorer leur situation socio-professionnelle et leur accès à la sécurité sociale.**
- Mobilité européenne des artistes est mise en danger par la non-harmonisation des règles de sécurité sociale. **C'est pourquoi nous avons fait une priorité européenne d'obtenir un statut européen des artistes**
- Améliorer les barèmes les plus bas (cad ceux de la CP304). Super ! Quelles sont vos propositions ? **C'est indispensable mais pour cela il faut alors augmenter les contrats programmes, ou les bourses et autres subsidés.**
- Quel financement pour un statut sorti du chômage ? Pour combien de personnes ? **Il est indispensable de transférer les montants actuellement mis pour indemniser les artistes**

qui ont le statut vers une administration spécifique pour couvrir les montants vers les artistes. La transformation ne fait donc pas perdre de l'argent.

- Financement de la Sc maradio.be par le FACR : stop ou encore ? (NB : maradio.be est membre cotisante du lobby WorldDAB déclaré près de la Commission EU) Puisque la SC « MaRadio » travaille sur la transition numérique sonore (promotion du DAB+), ce qui n'a pas de lien direct avec le soutien de la création sonore, nous soutenons la proposition envisagée mais non appliquée encore : financer la transition numérique via le « Fonds budgétaire pour la transition numérique » ou via les « Provisions pour politiques nouvelles ».
- Nous demandons l'étude de nouvelles pistes, autres que Maradio.be pour soutenir la promotion du DAB+ tout en assurant la diffusion pérenne des radios indépendantes qui voudraient l'utiliser mais n'en ont pas les moyens. Ok + voir réponse précédente
- Quelles propositions pour régler le déficit de la FWB lors de la prochaine législature ? La CFWB est financée en partie par la TVA, il y a certainement des choses à réfléchir de ce côté.

PS :

- Comment comptez-vous mieux collaborer avec le fédéral pour toutes les compétences fédérales qui influencent la culture
- Avez-vous la volonté de renégocier/modifier la réforme de DA adoptée récemment ?
- Mobilité européenne des artistes est mise en danger par la non-harmonisation des règles de sécurité sociale.
- Améliorer les barèmes les plus bas (cad ceux de la CP304). Super ! Quelles sont vos propositions ?
- Subsidies via le FACR : plus de 200.000€ en 2018 et environ 400 à 450.000€ par an depuis 2009. Il s'agit d'une aide d'Etat non déclarée et très probablement illégale (plus de 200.000€ sur une période de 3 années consécutives), c'est essentiellement ce subsidie (35% des recettes du FACR en 2023) qui met à mal le financement de la création sonore.
- Financement de la Sc maradio.be par le FACR : stop ou encore ? (NB : maradio.be est membre cotisante du lobby WorldDAB déclaré près de la Commission EU)
- Quelles propositions pour régler le déficit de la FWB lors de la prochaine législature ?

## SUJET 2 : RÉFORME ET REFINANCEMENT DE LA POLITIQUE DES LETTRES ET DU LIVRE

MR :

- Que pensez-vous du système du crédit d'impôt qui a fait ses preuves en France pour la production musicale ?

PTB :

- Que pensez-vous du système du crédit d'impôt qui a fait ses preuves en France pour la production musicale ?

Défi :

- Que pensez-vous du système du crédit d'impôt qui a fait ses preuves en France pour la production musicale ?

Ecolo :

- Que pensez-vous du système du crédit d'impôt qui a fait ses preuves en France pour la production musicale ?

Les Engagés :

- Que pensez-vous du système du crédit d'impôt qui a fait ses preuves en France pour la production musicale ? **Nous n'y sommes pas opposés. Il faut étudier cette piste en complément des dispositifs existants déjà comme le taxshelter.**

PS :

- Que pensez-vous du système du crédit d'impôt qui a fait ses preuves en France pour la production musicale ?

### SUJET 3 : VALORISATION DES OEUVRES À LA RTBF

MR :

- Quelle sanction existe à l'encontre de la RTBF en cas de non-respect du contrat de gestion ?
- Pourquoi ne pas avoir modifié le contrat de gestion lors de sa dernière négociation ?
- Ouvrir le CA de la RTBF aux artistes : bonne idée à condition qu'ils n'aient pas couleur politique !
- Pourquoi 90 millions en plus pour la RTBF en 5 ans alors que le budget lettres et livre ne représente que 6 millions ?

PTB :

- Quelle sanction existe à l'encontre de la RTBF en cas de non-respect du contrat de gestion ?
- Pourquoi ne pas avoir modifié le contrat de gestion lors de sa dernière négociation ?
- Ouvrir le CA de la RTBF aux artistes : bonne idée à condition qu'ils n'aient pas couleur politique !
- Pourquoi 90 millions en plus pour la RTBF en 5 ans alors que le budget lettres et livre ne représente que 6 millions ?

Défi :

- Quelle sanction existe à l'encontre de la RTBF en cas de non-respect du contrat de gestion ?
- Pourquoi ne pas avoir modifié le contrat de gestion lors de sa dernière négociation ?
- Ouvrir le CA de la RTBF aux artistes : bonne idée à condition qu'ils n'aient pas couleur politique !
- Pourquoi 90 millions en plus pour la RTBF en 5 ans alors que le budget lettres et livre ne représente que 6 millions ?

Ecolo :

- Quelle sanction existe à l'encontre de la RTBF en cas de non-respect du contrat de gestion ?
- Pourquoi ne pas avoir modifié le contrat de gestion lors de sa dernière négociation ?
- Ouvrir le CA de la RTBF aux artistes : bonne idée à condition qu'ils n'aient pas couleur politique !
- Pourquoi 90 millions en plus pour la RTBF en 5 ans alors que le budget lettres et livre ne représente que 6 millions ?

Les Engagés :

- Quelle sanction existe à l'encontre de la RTBF en cas de non-respect du contrat de gestion ? **Peu de sanction si ce n'est le fait de ne pas verser l'entièreté de la subvention du contrat de gestion.**
- Pourquoi ne pas avoir modifié le contrat de gestion lors de sa dernière négociation ? **Nous n'étions pas dans la majorité ces dernières années. Mais quand nous étions au gouvernement comme ces dernières années au parlement, nous avons fait des propositions pour obliger la RTBF à agir plus et mieux dans la diffusion et la promotion des artistes et de la culture.**
- Ouvrir le CA de la RTBF aux artistes : bonne idée à condition qu'ils n'aient pas couleur politique ! **Il n'est pas question de lier ces postes à une affiliation à un parti politique. C'est pourquoi nous proposons que le Conseil Supérieur de la Culture propose les représentants des artistes et que le gouvernement et la RTBF ne puissent pas s'en mêler. Si les représentants des artistes et des acteurs de la culture estiment que c'est une autre structure que le Conseil Supérieur de la Culture qui doit choisir les représentants, nous sommes prêts à revoir cette proposition.**
- Pourquoi 90 millions en plus pour la RTBF en 5 ans alors que le budget lettres et livre ne représente que 6 millions ? **Parce que la ministre Linard a mis ses priorités ...**

PS :

- Quelle sanction existe à l'encontre de la RTBF en cas de non-respect du contrat de gestion ?
- Pourquoi ne pas avoir modifié le contrat de gestion lors de sa dernière négociation ?
- Ouvrir le CA de la RTBF aux artistes : bonne idée à condition qu'ils n'aient pas couleur politique !
- Pourquoi 90 millions en plus pour la RTBF en 5 ans alors que le budget lettres et livre ne représente que 6 millions ?

#### SUJET 4 : RÉGULATIONS DE L'IA GÉNÉRATIVE POUR PROTÉGER LES ARTISTES

MR :

- Comment comptez-vous vous protéger les auteurs de l'IA mais aussi les interprètes au niveau fédéral ?
- 

PTB :

- Comment comptez-vous vous protéger les auteurs de l'IA mais aussi les interprètes au niveau fédéral ?

-

Défi :

- Comment comptez-vous vous protéger les auteurs de l'IA mais aussi les interprètes au niveau fédéral ?

-

Ecolo :

- Comment comptez-vous vous protéger les auteurs de l'IA mais aussi les interprètes au niveau fédéral ?
- Comment allez-vous compenser les créateurs et interprètes de l'utilisation de leur répertoire ?

-

Les Engagés :

- Comment comptez-vous vous protéger les auteurs de l'IA mais aussi les interprètes au niveau fédéral ? **Nous pensons que c'est idéalement au niveau européen qu'il faudrait prendre ces réglementations. Cependant, prendre des mesures au niveau fédéral sur les droits d'auteur, la traçabilité des sources seraient déjà un premier pas essentiel.**
- Ce n'est peut-être qu'un outil mais il peut créer sur base de nos créations quelle solution ? Dès qu'on parle d'IA, les politiques ne pensent qu'au danger politique pour nos démocraties mais la culture ? Nous avons déjà une législation européenne mais pas suffisante alors quid de la Belgique ? L'entraînement des algorithmes par les créations disponibles sur le net est pour le moment légal voir directive DSM..  
**En effet, la législation actuelle n'est pas suffisante. S'il y a un danger pour la démocratie, c'est aussi un danger pour la culture et pour les créateurs et les créatrices. Nous pensons qu'il faut des règles européennes de traçabilité et de certification des sources. C'est aussi au niveau européen qu'il faut réglementer ce qui est produit ou non sur la toile.**

PS :

- Comment comptez-vous vous protéger les auteurs de l'IA mais aussi les interprètes au niveau fédéral ?

-

AUTRES SUJETS :

- Quel parti différencie la culture des arts et la culture du socioculturel ? Et comment cela peut-il être organisé ?
- Stop à la fracture numérique : **C'est le moment de réfléchir à la différence entre faire mouvement et faire réseau. La plus grande fracture numérique, c'est celle qui met les personnes en réseau, c'est-à-dire qu'ils sont seuls et seulement reliés par « un réseau » ou « une toile ». Ce qui est important pour défendre des projets ce sont les mouvements et les collectifs. Cette différence est majeure pour faire avancer le vivre ensemble.**